

13 juillet 2006

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IMMOBILIERE DASSAULT SA

(Eurolist)

1 - Par courrier du 10 juillet 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 11 juillet, la Société Foncière Financière et de Participations - FFP (75, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris) a déclaré avoir franchi :

- indirectement par l'intermédiaire de la société Valmy – FFP qu'elle contrôle, en hausse, le 29 juin 2006, par suite d'une attribution d'actions IMMOBILIERE DASSAULT en rémunération d'apports immobiliers au profit de cette société (1), les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote de la société IMMOBILIERE DASSAULT et détenir à titre indirect, 153 120 actions IMMOBILIERE DASSAULT représentant autant de droits de vote, soit 14,28% du capital et 10,46% des droits de vote de cette société (2) ;
- directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Valmy – FFP qu'elle contrôle, en hausse, le 4 juillet 2006, par suite de l'acquisition de 57 100 actions IMMOBILIERE DASSAULT auprès de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, le seuil de 15% du capital de la société IMMOBILIERE DASSAULT et détenir à titre direct et indirect, 210 220 actions IMMOBILIERE DASSAULT représentant autant de droits de vote, soit 19,60% du capital et 14,95% des droits de vote de cette société (3), répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FFP	57 100	5,32	57 100	4,06
Valmy – FFP	153 120	14,28	153 120	10,89
Sous-total FFP	210 220	19,60	210 220	14,95

2 - Par les mêmes courriers, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

"FFP n'entend pas accroître sa participation dans le capital de la société ni demander une représentation additionnelle au poste qu'elle détient déjà au conseil de surveillance de IMMOBILIERE DASSAULT."

-
- (1) Cf. document E enregistré par l'AMF sous le numéro E.06-087 en date du 9 juin 2006.
(2) Sur la base d'un capital composé de 1 072 370 actions représentant 1 463 620 droits de vote. Individuellement, Valmy - FFP a franchi en hausse, le 29 juin 2006, les seuils de 5% et 10% du capital et des droits de vote d'IMMOBILIERE DASSAULT.

- (3) Sur la base d'un capital composé de 1 072 370 actions représentant 1 406 520 droits de vote. Individuellement, FFP a franchi en hausse, le 4 juillet 2006, le seuil de 5% du capital d'IMMOBILIERE DASSAULT.